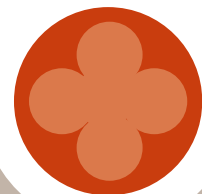


Le BrASSE cailloux

JOURNAL OFFICIEL DE LA COMMUNE DE CHÉSEREX

Numéro 32 / Mars 2026



District : Nyon
Habitants : 1'277
Nom des habitants : Chésériens
Sobriquet : Les Brasse-Cailloux
Surface : 1'060 ha
Altitude : 531 m

Edito

Les bonnes pratiques

Avec le retour des beaux jours, notre village retrouve son énergie, ses couleurs et cette envie de vivre pleinement notre environnement. C'est l'occasion idéale de rappeler quelques bons gestes afin de vraiment profiter de la qualité de vie dont nous bénéficions. Prendre soin de son jardin va dans ce sens.

La nouvelle *charte des jardins* entre en vigueur cette année. Aussi, la Municipalité encourage des actions simples mais essentielles : favoriser les essences locales, limiter les produits chimiques, laisser une place à la biodiversité. Chacun, à son échelle, peut ainsi contribuer à valoriser un paysage plus vivant, plus accueillant et plus durable.

Agir contre les plantes invasives

Nous devons, en effet, redoubler d'attention face aux espèces invasives et en particulier le laurier-cerise (laurelle). Son élimination progressive est un geste concret pour redonner de l'espace aux essences indigènes. Un plan d'action est lancé en collaboration avec le Parc Jura vaudois pour vous accompagner dans cette démarche.

Bouger et découvrir notre territoire !

Une chasse au trésor est à réaliser à travers la campagne et la forêt. Une aventure ludique et ouverte à tous les âges qui vous invite à la recherche d'un trésor caché. L'occasion parfaite de redécouvrir nos sentiers, d'observer la faune et la flore et de partager un moment convivial en famille ou entre amis.

L'arnaque aux faux policiers

Le rappel important. En effet, la Police cantonale vaudoise signale des tentatives d'escroqueries menées par de faux policiers et demande de rester attentifs. À noter que les forces de l'ordre ne demandent jamais d'argent, de codes bancaires ou d'objets de valeur. En cas de doute, ne laissez entrer personne et appelez immédiatement la Police cantonale.

Par nos actes, notre vigilance et notre curiosité, nous faisons vivre un village attentif à son environnement, à sa sécurité et à son esprit d'aventure. Merci à chacune et chacun pour votre engagement.

Dominique Fleury
Municipal

Sommaire

- 2 **Plan Énergie et Climat**
Durabilité 2026
- 3 **Environnement**
Charte des jardins
- 4 **Action**
Favorisons la biodiversité
 - Les subventions
 - Déchèterie
Animation
 - Tri des déchets
L'outil incontournable
- 5 **Animation**
Chasse au trésor
 - Sensibilisation
Attention aux arnaques
- 6 **Enseignement**
Le canapé forestier
 - Nos enfants
Accueil vacances
 - Agenda

www.cheserex.ch

Rue du Vieux Collège 38 · 1275 Chésérèx
T 022 369 90 40

Informations, idées, suggestions, remarques ...

Ecrivez-nous à : journal@cheserex.ch



Plan Énergie et Climat

Durabilité 2026

Quatre mesures concrètes

Dans le prolongement de sa stratégie Énergie et Climat 2024-2030, la commune de Chéserex franchira une nouvelle étape importante en 2026 avec la mise en œuvre de plusieurs mesures concrètes issues des travaux de la commission Énergie et Climat.

Cette commission réunit une dizaine de membres représentant la Municipalité, le Conseil communal et la population, avec pour mission d'impliquer activement les citoyennes et citoyens dans la définition des actions à mener. Depuis sa création en novembre 2024, la commission s'est réunie régulièrement afin d'analyser les enjeux climatiques locaux, de confronter les idées et de prioriser des mesures réalistes et efficaces. Ce travail collectif a abouti à la rédaction d'un rapport détaillé, finalisé en 2025 et présenté à la Municipalité, proposant un plan d'action structuré pour les années à venir. Les mesures retenues traduisent une

volonté claire : intégrer la durabilité dans les pratiques quotidiennes de la commune et de ses habitant-e-s, de manière concrète et progressive. Les quatre mesures suivantes seront ainsi mises en œuvre tout au long de l'année 2026, marquant une nouvelle étape dans l'engagement de Chéserex en faveur de l'énergie, du climat et de la qualité de vie.

Achats durables

La première mesure concerne l'adoption d'une directive sur les achats durables. Par cette démarche, la Municipalité se dote de lignes directrices claires afin de privilégier, dans ses achats de biens et de services, des solutions sobres en carbone et respectueuses de l'environnement. Cette directive permettra notamment de favoriser des produits durables,

l'économie circulaire et une utilisation plus efficiente des ressources publiques. En tant qu'acteur économique important, la commune entend ainsi montrer l'exemple et encourager, par ses choix, une offre plus responsable sur le marché local et régional. Dès son adoption, ces principes seront appliqués de manière systématique dans les processus d'achats communaux.

Récupération des eaux de pluie

La deuxième mesure porte sur la récupération des eaux pluviales. Face à des étés de plus en plus secs et à des épisodes de fortes pluies plus intenses, la gestion de l'eau devient un enjeu central de l'adaptation au changement climatique. La commune mettra à disposition des informations claires et accessibles sur les avantages des systèmes de récupération d'eau de pluie, notamment pour l'arrosage des jardins ou d'autres usages ne nécessitant pas d'eau potable. Cette action contribuera à préserver les ressources en eau, à limiter le ruissellement et à renforcer la résilience du territoire communal.



Plan Énergie et Climat Communal

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le **PECC** prévoit en particulier la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation du territoire au changement climatique. Il s'agit d'un ensemble de mesures concrètes, documentées et planifiées, impliquant la Municipalité, les services communaux, les acteurs économiques et associatifs de la commune et la population.



Charte des manifestations

La troisième mesure concerne la mise en place d'une charte des manifestations. Les événements, qu'ils soient culturels, sportifs ou festifs, sont des moments forts de la vie communale, mais ils peuvent aussi générer des impacts environnementaux significatifs.

La charte visera à accompagner les organisateurs et organisatrices vers des pratiques plus durables, par exemple en favorisant la vaisselle réutilisable, le tri des déchets, des offres alimentaires responsables ou encore l'utilisation des transports publics. L'objectif n'est pas de contraindre, mais d'harmoniser les bonnes pratiques et de valoriser les manifestations qui s'engagent activement pour réduire leur empreinte environnementale.

Charte des Jardins

Enfin, la promotion de la *Charte des Jardins* constitue la quatrième mesure phare. Dans

un contexte de densification de l'habitat, les jardins privés et les espaces verts jouent un rôle essentiel pour la biodiversité. Cette charte invite les habitantes et habitants à adopter des pratiques de jardinage favorables à la faune et à la flore locales, comme la limitation des pesticides, la création de refuges naturels ou la diversification des plantations.



En encourageant un engagement volontaire, visible et partagé, la commune souhaite renforcer les réseaux écologiques à l'échelle locale et préserver un cadre de vie riche et vivant. Dans la suite de ce numéro, vous trouverez un premier article consacré à cette thématique, visant à sensibiliser les habitant-e-s aux enjeux de la biodiversité au jardin et à proposer des conseils concrets et facilement applicables au quotidien.

Mises en œuvre progressivement dès cette année, ces quatre mesures illustrent une approche cohérente et concrète de la durabilité à Chéserex. Elles reposent sur l'information, l'exemplarité et la collaboration entre la commune et sa population. En agissant à la fois sur les pratiques communales, les événements collectifs et les gestes du quotidien, Chéserex confirme sa volonté de construire, pas à pas, un avenir plus respectueux de l'environnement et du bien-être de toutes et tous.

Environnement

Charte des Jardins

Quelques principes pour favoriser la nature et la biodiversité

Par un ensemble de mesures simples et concrètes, la *Charte des Jardins* invite chacun-e à redonner un peu plus d'espace aux espèces animales et végétales nécessaires à un environnement sain, fécond et, somme toute, plus diversifié et agréable.

Nombreuses sont les personnes qui prennent les choses en main et adoptent ces quelques pratiques soutenues par l'ensemble des services de l'énergie et de l'environnement des cantons romands.

La commune de Chésereux s'est également engagée à respecter cette charte dans l'entretien des parcelles communales. Petits ou grands, anciens ou récents, situés en zone villas ou au pied d'un immeuble, tous les jardins peuvent accommoder ces principes, sans nécessiter de transformations importantes. En adhérant à la *Charte des Jardins*, vous contribuez à valoriser la



biodiversité locale, à renforcer les continuités écologiques entre les espaces verts et à améliorer durablement la qualité de vie au sein de la commune. Chaque geste compte et, mis bout à bout, ces engagements individuels participent à une dynamique collective bénéfique pour la nature comme pour les habitant-e-s. Alors, serez-vous parmi les prochains ?



Si vous avez déjà signé la *Charte des Jardins* ou que vous en appliquez certains principes, nous serions ravis d'échanger avec vous et de recueillir votre expérience. Vos idées, vos réussites ou vos petits conseils pourraient inspirer d'autres habitant-e-s de la commune. Nous cherchons simplement des personnes prêtes à partager, à leur rythme, un aperçu de leurs jardins plus naturels, afin de montrer concrètement que ces pratiques sont accessibles à toutes et tous.

Vous trouverez de plus amples informations sur la *Charte des Jardins* sous : energie-environnement.ch/biodiversite-jardin

Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Auxane Oget et John B Borruat
Membres de la commission Énergie et Climat
pecc@cheserex.ch



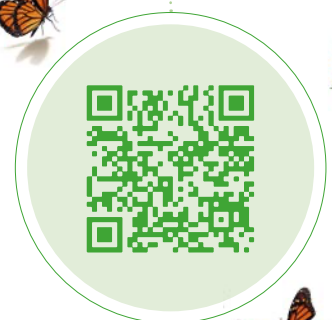
Charte des Jardins

Dix bonnes pratiques

- 1 Laisser pousser et fleurir des coins de pelouse.
- 2 Favoriser les arbustes sauvages indigènes et tailler la haie quand les oiseaux ne sont pas au nid (septembre-février).
- 3 Créer des abris pour la faune : tas de branches, de feuilles et de pierres.
- 4 Maintenir des passages entre les jardins pour la petite faune.
- 5 Renoncer aux herbicides et aux pesticides. Si nécessaire, utiliser seulement des traitements naturels. Ne pas utiliser de granulés anti-limaces au métaldéhyde.
- 6 Limiter l'éclairage du jardin pour ne pas nuire aux petits animaux.
- 7 Ne pas planter de plantes exotiques envahissantes (liste noire). Idéalement, se débarrasser de celles qui poussent déjà dans le jardin.
- 8 Équiper les chats d'une clochette pour avertir les oiseaux de leur arrivée.
- 9 Respecter la loi sur les feux de jardin et éviter d'évacuer un tas de branchages ou de feuilles pendant la période de reproduction ou d'hibernation.
- 10 Si on possède une piscine, prévoir une petite rampe de sortie, afin d'éviter que des animaux s'y noient.

Un exemple vaut mille mots

Pour entrer dans le vif du sujet, nous vous recommandons vivement la petite vidéo ci-dessous de ce jardin qui « chante ».



Action

Favorisons la biodiversité

Remplacez vos laurèles

Pour favoriser la biodiversité et dans le cadre de son plan d'action Biodiversité 2019-2030, le Canton de Vaud a alloué une subvention pour les communes et les propriétaires privés qui souhaitent arracher les lauriers-cerises présents sur leur parcelle afin de les remplacer par des buissons indigènes.

Profitez de cette opportunité !

La commune de Chésérèx et le Parc Jura vaudois vous proposent de prendre part à cette action.

Comment ?

En remplaçant vos haies de laurèles, espèce exotique envahissante, par des buissons indigènes qui offrent gîte et nourriture à de nombreuses espèces.

Pourquoi le laurèle ?

Le laurier-cerise, ou laurèle, est une plante commune dans les jardins privés et les parcelles communales. Considéré comme une plante exotique envahissante, il est inscrit sur

la Liste noire des espèces à éradiquer. Depuis le 1^{er} septembre 2024, sa vente et sa plantation sont interdites.

Quelles menaces représente-t-il ?

Écologiquement

Il concurrence les espèces indigènes.

Économiquement

Son élimination engendre des coûts conséquents.

Sanitairement

Il est toxique pour l'homme et le bétail.

Intéressé ?

Contactez le Parc Jura vaudois :
jeannet@parcjuravaudois.ch
022 366 51 70

Délai : 15 mai 2026

Les subventions

Arrachage

Chf 60.- par mètre linéaire annoncé. Ce montant couvre une partie des frais d'arrachage.

Remplacement

Le Parc finance l'achat et la plantation de buissons indigènes, à hauteur de 80% des coûts (sous réserve des fonds disponibles).

Conditions d'octroi des subventions

- Fournir la localisation et le linéaire exact de chaque haie à remplacer.
- Replanter des espèces indigènes, dont la liste est fournie par le Parc.
- Ne pas remplacer les laurèles par des palissades.
- Réaliser les travaux entre octobre 2026 et mars 2027.



Pour en savoir plus sur la lutte contre les plantes exotiques envahissantes :
www.parcjuravaudois.ch/projets/invasives



Déchèterie

Animation



Les Municipalités de Chésérèx, Gingins et Trélex vous accueillent à leur déchèterie intercommunale

Samedi 28 mars 2026 de 9h30 à 13h30

L'occasion de découvrir la bonne gestion des déchets afin de mieux protéger notre environnement tout en partageant un moment de convivialité accompagné de café, croissants et verre de l'amitié.

Profitez également de notre action printanière pour les sacs de compost à emporter

Chf 5.- le sac de 20 litres (au lieu de Chf 6.-)

Chf 8.- le sac de 40 litres (au lieu de Chf 10.-)

Infos : greffe@cheserex.ch

Tri des déchets

L'outil incontournable



Une application intelligente

Lancée il y a un peu moins d'un an, l'app **Looping** séduit la Suisse romande avec 10'000 téléchargements !

Le pari : offrir à la population un outil pratique, gratuit et uniformisé pour accéder aux indications de tri et de réduction des déchets. Et les résultats sont au rendez-vous !

Son utilisation intuitive est appréciée

En prenant une photo d'un déchet ou objet usagé, ou en saisissant son nom, on accède à des conseils sur la meilleure façon de le trier ou de lui donner une seconde vie.

Plus de 25'000 déchets ont été recherchés, dont les plus fréquents sont le bouchon en liège, la brique à boisson, le verre de table, la bouteille en plastique, la canette et le carton de pizza souillé.

Téléchargez l'application



L'expert a répondu personnellement à plus de 900 questions via l'app.

Les acteurs locaux de l'économie circulaire sont mis en avant avec les adresses de réutilisation et de réparation.

Animation

Chasse au trésor

Partez à la découverte du trésor des Brasse-Cailloux !

À Chésereux, on appelle affectueusement ses habitant-e-s les Brasse-Cailloux. Un sobriquet mystérieux, un peu farfelu... parfait pour une aventure en pleine nature ! Cette année, les Brasse-Cailloux deviennent les héros d'une grande chasse au trésor.

Votre mission

Explorer les sentiers forestiers communaux à la recherche d'un trésor caché. Un vrai coffre, oui, mais aussi bien plus que ça. Car sur le chemin, vous découvrirez ce que les véritables Brasses-Cailloux savent déjà : les plus beaux trésors sont les merveilles de la nature qui nous entourent.

Pour résoudre l'énigme finale, vous devrez parcourir six itinéraires. Sur chacun d'eux, un nichoir dissimulé renferme :

- un chiffre
- une feuille de route pour l'inscrire



- une gommette à coller — preuve de votre passage et sésame pour participer au tirage au sort final.

Une fois les six chiffres réunis, ils vous révéleront les coordonnées secrètes du trésor, accessible **dès le 1^{er} août**.

Cette aventure n'est pas une course. Il n'y a pas de chronomètre. Elle vous invite simplement à

- prendre le temps
- ouvrir les yeux
- respecter les chemins
- partir à la découverte des trésors cachés, ceux de la forêt et ceux des Brasse-Cailloux que vous êtes.

À la fin de votre aventure, une fois votre compilation du trésor complétée, vous aurez la possibilité de participer à un grand tirage au sort pour tenter de gagner de magnifiques prix. Pour cela, il vous suffira de déposer le résultat de votre énigme finale — le trésor — dans la boîte aux lettres de l'administration communale. Votre aventure sera couronnée par un grand tirage au sort, avec de nombreux prix à gagner.

Alors... motivés ?

Partez, explorez... et vivez une magnifique aventure !

Retrouvez toutes les informations dès le 1^{er} mai sur : tresor-brasse-cailloux.ch



Partez à l'aventure !



Sensibilisation

Attention aux arnaques

Arnaque aux faux policiers

La Police cantonale vaudoise souhaite vous mettre en garde contre une arnaque qui cible en particulier les seniors : l'arnaque aux faux policiers. Cette escroquerie circule dans notre canton depuis plusieurs mois et les cas signalés à la Police sont de plus en plus nombreux.

De quoi s'agit-il ?

Les victimes, principalement des personnes âgées, sont contactées téléphoniquement par des hommes ou des femmes, parlant parfaitement français et qui se font passer pour des policiers (parfois pour des banquiers ou des employés d'un centre médico-social). Ces personnes annoncent un problème sur la carte bancaire de la victime ou un retrait d'argent suspect sur son compte en banque. Afin de régler ce problème, ils annoncent qu'un policier va



passer dans quelques minutes au domicile, afin de récupérer les cartes bancaires – et parfois des objets de valeur – pour les mettre prétendument en lieu sûr.

Il s'agit d'une tentative d'escroquerie. La Police ne se rend jamais chez des particuliers pour récupérer des biens, des cartes bancaires ou de l'argent.

Pour l'année 2025, 925 cas ont été annoncés à la Police dans le canton de Vaud et 257 ont été une réussite pour les escrocs qui ont encaissé l'argent de leurs victimes.

Si plusieurs auteurs ont été interpellés, l'argent qui a été subtilisé à leurs victimes est très souvent irrécupérable. **Soyez vigilants et ne vous précipitez pas !**

Les bons réflexes

- Appeler le 117 ou votre banque en cas de doute.
- Ne donner aucune information personnelle ou bancaire par téléphone.
- Ne jamais remettre vos cartes bancaires (même coupées) ni votre code secret.
- Raccrocher immédiatement si vous doutez de l'appelant.
- Ne pas rappeler en utilisant la touche de répétition du numéro.
- Informer vos proches, en particulier les personnes vulnérables

Pour plus d'informations, contactez votre poste de police ou consultez : votrepolice.ch

Enseignement

Le canapé forestier



Un lieu d'activités et de découverte

Le canapé forestier est une construction circulaire faite de branchages empilés entre deux cercles de pieux. Les adultes peuvent voir par-dessus, mais pas les enfants, ce qui crée pour eux une véritable impression de refuge. Cet espace simple et naturel devient un lieu d'aventure, de sécurité et d'imaginaire. Né grâce à l'implication enthousiaste de parents, du groupe scolaire de Chésereux, des forestiers et de la commune, **le Chenevrie** offre désormais un point de départ privilégié pour découvrir la nature autrement.

Un espace sécurisant

Le canapé forestier encourage les enfants à sortir, à explorer et à apprivoiser la nature dans un cadre sécurisé. Situé au cœur des bois, il sert de point de départ à des activités organisées avec les structures d'accueil extrafamiliales et les établissements scolaires de la commune. Être à l'extérieur, marcher pour s'y rendre, courir, grimper, manipuler des éléments naturels, tout cela favorise le mouvement, la motricité et le bien-être.

Les animations proposées évoluent au fil de l'année et permettent aux enfants de vivre la forêt sous toutes ses formes :

- Jeux sensoriels et coopératifs pour développer l'écoute, l'entraide et la perception fine.
- Land art et constructions naturelles pour stimuler la créativité.
- Chants, rondes et contes pour nourrir l'imaginaire et la convivialité.
- Observation de la faune et de la flore pour apprendre à reconnaître, respecter et comprendre le vivant.
- Moments partagés qui renforcent le groupe et l'ancrage dans le lieu.

Ce canapé forestier devient un véritable laboratoire à ciel ouvert. Les enfants y développent leur curiosité, leur créativité et leur rapport à l'environnement. Ils apprennent à identifier ce qui peut être cueilli ou non, à respecter les cycles naturels, et à vivre ensemble autrement, dans un espace où chacun trouve sa place.

Nos enfants

Accueil vacances



L'Association Intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron (AEE) propose l'accueil des enfants de 1P à 6P âgés de 4 à 10 ans pendant les vacances. L'accueil se fait de 8h00 à 17h30 et plusieurs activités sont mises en place :

Ateliers divers et créatifs

Journée découverte

Activités sportives

Les repas de midi et les goûters sont compris dans le tarif.

1 SEMAINE À PÂQUES

Du 13 au 17 avril 2026

3 SEMAINES EN ÉTÉ

Du 29 juin au 17 juillet 2026

2 SEMAINES EN OCTOBRE

Du 12 au 23 octobre 2026

Priorité aux enfants déjà placés en UAPE. Nombre de places limité. Inscriptions via le Portail Parents : asse-boiron.ch

Infos : reseau@asse-boiron.ch ou au 022 369 11 80

Agenda

Mars 2026

- **Samedi 14**
Troc de printemps / Salle communale / De 9h à 12h



- **Jeudi 26**
Séance du Conseil communal / Salle communale / 20h
- **Samedi 28**
Pourquoi bien trier ? / Déchèterie / Café, croissants ou verre de l'amitié / 9h30 à 13h30
- **Mardi 31**
Poste mobile de la Gendarmerie / Parking salle communale / Le matin

Avril 2026

- **Mercredi 1^{er}**
Chasse aux oeufs de Pâques / Salle communale / Org. Société de Développement



Mai 2026

- **Mercredi 1^{er}**
Soirée musicale « The Memory Box »
Swing vocal / Salle communale / Org. Société de Développement

Juin 2026

- **Jeudi 11**
Séance du Conseil communal / Salle communale / 20h
- **Mercredi 17**
Salle des Aînés / Org. Société de Développement

Contacts et horaires de l'administration communale

Secrétariat municipal

Fabienne Chambaz - Lacôte
022 369 90 40 / greffe@cheserex.ch

Contrôle des habitants - Bourse communale

Pierre-Yves Aubert
022 369 90 41 / bourse@cheserex.ch
Mardi - 8h à 12h / **Jeudi** - 14h à 19h

Cartes CFF et piscine uniquement

Lundi, mardi, mercredi - 8h à 12h
Jeudi - 8h à 12h et 14h à 19h
Vendredi - fermé

Horaires et contact de la piscine intercommunale Asse et Boiron

Lundi - vendredi - 8h à 20h
Samedi - dimanche - jours fériés
9h à 18h30

Fermeture Du 29 juin au 12 juillet 2026 pour les grands nettoyages

Gardien 022 369 08 40
piscine.aiab@bluewin.ch